

PERMANENCE DU DEPUTE DE L'ARDECHE

HERVE SAULIGNAC

BOURG-SAINT-ANDEOL – jeudi 18 février de 09h00 à 11h00 – au nouveau siège de la Communauté de communes DRAGA (avenue du Maréchal Leclerc)

LE TEIL – jeudi 25 février de 09h00 à 11h00 – mairie du Teil

LA VOULTE – jeudi 4 mars de 09h00 à 11h00 – mairie de La Voulte

PRIVAS – les mardis matins – permanence parlementaire (5, cours du Palais)

LE CHEYLARD – jeudi 11 mars de 09h30 à 11h30 – mairie du Cheylard

VERNOUX – jeudi 18 mars de 09h30 à 11h30 – grande salle sous La Poste (rue des Lavoirs)

Merci de bien vouloir prendre rendez-vous

Au 04 75 64 56 49 ou à permanence@hervesaulignac.fr